



**Procès-verbal de la séance du Conseil communal**  
**du mercredi 11 mai 2022 – 20h15 – Cantine des fêtes de Gimel**

---

**Présidence** : Monsieur Eric MARCHESE

**Personnes excusées** : Mmes Déborah BIGNENS, Carole BOURGEOIS, Sonia GUTLEBEN ainsi que MM. Stéphane BOURGEOIS, Sébastien DEBONNEVILLE, Vincent FRUTIGER, Nicolas JACQUIER, Simon NOBLE, Stéphane PICHON, Jean-Marie RENAUD,

**Personne absente** : *aucune*

\* \* \*

M. le Président Eric MARCHESE souhaite la bienvenue à Madame la vice-Syndique, à Messieurs les Municipaux, à Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux ainsi qu'au public présent et remercie chacun du temps consacré aux affaires communales. Il annonce également l'absence de M. le Syndic Philippe REZZONICO actuellement en vacances à Gimel-les-Cascades.

La parole est donnée aux scrutateurs pour l'appel.

Avec **40** membres présents, le quorum (fixé à **26** membres) est atteint. Le Conseil communal peut valablement délibérer.

Le Président ouvre la séance et demande si une remarque ou une proposition de modification de l'ordre du jour est demandée. Tel n'étant pas le cas, ce dernier se présente donc comme suit :

1. Adoption du procès-verbal du **22 mars 2022**
2. **Communications** du Bureau
3. Dépôt du préavis 01-2022 : "**Comptes 2022**"
4. Dépôt du préavis 01-2022 : "**Nouveau bâtiment UAPE – Crédit de construction**"
5. **Informations** de la Municipalité
6. **Divers et propositions individuelles**

## 1. Adoption du procès-verbal du 22 mars 2022

La lecture intégrale du PV n'étant pas souhaitée, le Président demande si des remarques ou observations entendent être formulées.

Aucune remarque n'est formulée. Le PV est accepté à l'unanimité moins une abstention. Le Président remercie son rédacteur.

## 2. Communications du bureau

Le Président donne lecture d'une lettre adressée par M. Stéphane PICHON qui annonce sa démission du Conseil communal avec effet au 30 juin 2022 en raison d'un déménagement hors de notre commune. Le Président profite de cette occasion pour remercier l'intéressé pour ses nombreuses années d'engagement au service de sa commune. Un



## Conseil communal de Gimel

nouveau Conseiller communal sera assermenté à l'occasion de la première séance de la prochaine année de législature.

Le Président relate l'initiative de quelques pompiers gimelans qui ont collecté, dans tout le canton, du matériel (18m3 en tout) destiné à l'Ukraine. La cargaison est actuellement en voie d'acheminement.

La prochaine séance du Conseil communal (la dernière de l'année de législature) aura lieu le 23 juin 2022, *extramuros*, au Marchairuz et sera suivie d'une fondue.

### Dates à venir:

- Chœur d'Hommes Gimelapéro et chantée à la cantine: vendredi 20 mai 2022
- Journée nationale "portes ouvertes à la ferme" qui aura lieu chez Serge KURSNER: dimanche 12 juin 2022
- Journée "portes ouvertes" Aikibudo: samedi 18 juin 2022 (contact : M. Olivier SCHÄR)
- Gym Gimelapéro: du vendredi 24 juin 2022

### 3. Dépôt du préavis 01-2022 : "Comptes 2022"

Le Président passe la parole à Mme la vice-Syndique Anne-Laurence BERGER qui donne lecture des conclusions du préavis.

Le Président informe que le préavis est traité par la commission de gestion qui rendra son rapport pour la prochaine séance du Conseil communal.

### 4. Dépôt du préavis 02-2022 " Nouveau bâtiment UAPE – Crédit de construction"

Le Président passe la parole à M. Laurent GUIGNARD qui donne lecture des conclusions du préavis.

Le président informe que le préavis est traité par la commission *ad hoc* (constituée de Mmes Carole Bourgeois, Sophie DEBONNVILLE ainsi que MM. Pascal CIABURRI, Vincent FRUTIGER et Serge KURSNER) ainsi que par la commission des finances.

### 5. Informations de la Municipalité

M. Philippe REYMOND :

Une consultation auprès de la DGTL est en cours concernant le **PACOM**<sup>1</sup>. Une séance de coordination est prévue le 7 juin avec les autorités cantonales. Une fois un retour desdites autorités, la Municipalité sera en mesure de donner davantage d'informations au Conseil communal, l'étape suivante étant la constitution d'une commission chargée d'étudier ce projet.

La commission des routes a été conviée, il y a trois semaines, à procéder à un inventaire du **réseau routier** lui permettant de se rendre compte de l'état des infrastructures. De plus, la visite de l'expert fédéral est intervenue jeudi dernier en présence également de l'autorité cantonale. Cette étape était nécessaire pour l'obtention de subventions. Un rapport sera également dressé d'ici la fin du semestre pour les planifications à venir.

---

<sup>1</sup> Plan d'affectation communal



## Conseil communal de Gimel

S'agissant des travaux de la **route d'Aubonne**, la Municipalité a reçu 6 appels d'offre. Le délai de recours n'est pas encore terminé de sorte qu'il n'est pas encore possible d'indiquer le nom de l'entreprise adjudicatrice. S'agissant des nouveaux arrêts de bus, une mise à l'enquête interviendra dans le courant du mois de juillet.

M. Laurent GUIGNARD :

Dans l'attente des nouveaux locaux destinés à l'**UAPE**, une augmentation de la capacité d'accueil à 72 places est prévue pour la rentrée 2022 grâce aux locaux laissés vacants par la fanfare dès le 1<sup>er</sup> juillet 2022. Cette dernière occupera désormais une salle polyvalente à l'EMS de la Rosière. Il sera également possible, dès la rentrée prochaine, de restaurer tous les enfants de 4P sur le site scolaire de Gimel permettant de ne plus utiliser la buvette du rez-de-chaussée du bâtiment multifonction facilitant ainsi la cohabitation.

Mme Anne-Laurence BERGER:

Informe que l'horaire d'été habituellement pratiqué pour l'accès à la **déchetterie** est pour l'heure abandonné à la faveur d'une réflexion, toujours en cours, sur l'évolution des horaires de la déchetterie, en particulier pour les entreprises.

M. Heinz FORRER :

La **commission climat et environnement** a fourni un gros travail ces dernières semaines en particulier sur deux chapitres. Le premier s'intitule "pages vertes" et concerne le site internet de la commune, le second porte sur le sondage destiné à la population, comportant 6 parties (i: énergie et bâtiments, ii: mobilité, iii: environnement iv: aménagement de l'espace public, v: économie et responsabilité vi: coopération). Il est prévu que le sondage soit envoyé avant l'été.

## 6. Divers et propositions individuelles

Mme Sophie CROISIER : relate le projet de **parc éolien** envisagé dans la commune voisine d'Essertines-sur-Rolle dont une enquête préliminaire doit intervenir dans le courant de l'été. Est-ce que la Municipalité a eu vent de ce projet dont l'implantation est prévue proche de sources ? Il règne également un certain flou sur l'impact réel des éoliennes sur la population avoisinante ainsi que sur la faune.

Mme Anne-Laurence BERGER : confirme que la Municipalité est informée de l'existence de ce projet et qu'un échange avec les communes voisines doit intervenir prochainement.

Le Président rappelle que la prochaine séance du Conseil communal est prévue le **jeudi 23 juin 2022**.

Le Président remercie les employés communaux pour la préparation de la salle.

Après le contre-appel, le Président lève la séance, il est 20h40.

Le Président

Le Secrétaire

Eric Marchese

Florian Magnin